BULLETIN

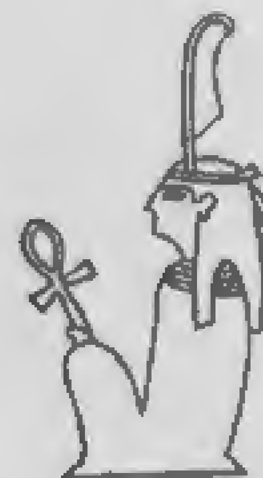
DE LA

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ÉGYPTOLOGIE

RÉUNIONS TRIMESTRIELLES

ET

COMMUNICATIONS ARCHÉOLOGIQUES



N° 48 - Mars 1967

BULLETIN
DE LA
SOCIÉTÉ FRANÇAISE
D'ÉGYPTOLOGIE

N° 48 - Mars 1967

TABLE DES MATIÈRES

ASSEMBLÉE ORDINAIRE DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ÉGYPTOLOGIE

9 FÉVRIER 1967

La séance est ouverte à 17 h 10 sous la présidence de M. Georges Posener, président.

Compte rendu de la précédente assemblée :

M. Vercoutter, secrétaire, donne lecture du procès-verbal de la précédente assemblée ordinaire du 16 juin 1966, qui est adopté à l'unanimité.

Membres excusés :

MM. Ch. Boyer, Coulon, Derchain, Heerma Van Voss, Ramond, Dr Ratié, M. Vincenot, MM. Alain et Jean-Claude Zivie.

Présentation de nouveaux membres :

Mlle Aubert, Mmes Della Monica, Desclais-Lehmann, Durteste, Mlles Floirat, Fourreau, Machecourt, Martellière, M. le Professeur Massart (de l'Institut Pontifical de Rome), MM. Monfort, Pelé, Mlle Poulain, MM. Prost-Maréchal, Rodriguez, el Sayed, Mme Sentenac-Lougarre, Mlle Simon, M. Zawadzki (de Poznan), National Central Library (de Londres).

Nouvelles de la Société :

Le président engage les membres de la société à s'inscrire en plus grand nombre comme bienfaiteurs, l'accroissement financier qui en résultera étant indispensable pour que la réédition des bulletins épuisés puisse être entreprise. Il annonce que le tome 18 de la Revue d'Égyptologie va paraître incessamment.

Communications :

Deux communications étaient au programme :

1°) P. du BOURGUET : La technique au service de l'art dans la tapisserie copte (avec projections).

2°) A. BERNAND : Alexandrie et son cordon ombilical.

La séance est levée à 18 h 30.

MEMBRES BIENFAITEURS, 1967

M. le Professeur BIANCHINI.
M. BRIOT.
M. DEGARDIN.
M. DELIOUX de SAVIGNAC.
Mlle DOLZANI.
Mlle LAFFONT.
Mme MARTIN.
M. le Professeur POSENER.
M. le Professeur SCHOTT.
Mlle SIMON.
M. TATEOSSIAN.
Général TOULOUSE.
BROOKLYN INSTITUTE.

LA TECHNIQUE AU SERVICE DE L'ART DANS LA TAPISSERIE COPTE

P. du BOURGUET

Il n'est pas utile de souligner la faveur rencontrée par les tapisseries coptes chez nos contemporains. Au moment de leur apparition au cours et surtout à la fin du XIXe siècle, cette faveur se manifesta aussitôt. Sans doute les expositions de 1934 au Musée des Gobelins, et plus encore celles des années 1963-1964 à Essen, Zürich, Vienne et Paris y ont-elles leur part. L'important est qu'elles ont fait connaître cet art à un plus grand nombre. Un tel succès n'a pu être aussi durable que fondé sur des qualité artistiques assez élevées pour s'imposer à des époques de goûts aussi disparates que la fin du XIXe siècle et la période moderne.

En général pour caractériser un art, on définit l'effet produit extérieurement par son style et on exalte ensuite cet effet, soit en montrant qu'il comble certaines exigences de l'esprit humain dans le sens de la beauté, soit par analogie et équivalence avec d'autres arts. S'agissant par exemple de la statuaire grecque, on mettra en valeur l'harmonie des formes, soit en notant comment elle correspond à notre besoin d'unité et de variété, soit en suggérant comment sur un autre plan elle s'apparente, par exemple en musique, à la ligne sinueuse et pure de la mélodie. C'est donc sur l'extérieur que l'on juge et par référence à des valeurs déjà données.

Je vais suivre une autre démarche, qui n'entend pas mépriser les canons du beau, mais préfère ne pas s'écarter du domaine de la science. Ce n'est pas l'« effet » que j'analyserai, mais les moyens employés par les tisserands coptes pour la représentation des sujets sur les tissus. Je ne vais donc pas me

laisser guider par des considérations d'ordre esthétique, mais vous exposer les principaux procédés techniques qu'ils emploient dans la tapisserie. Il s'en dégagera, vous le verrez, avec une objectivité accrue, les caractères essentiels de l'art copte en ce domaine, qui ont chance d'ailleurs de valoir pour les autres domaines où cet art se déploie.

D'entrée de jeu, il faut écarter un groupe que l'on classe généralement dans la tapisserie copte — et je n'y ai pas échappé moi-même dans le *Catalogue des Étoffes Coptes du Musée du Louvre* que j'ai publié il y a trois ans. On en use ainsi parce que ce groupe a été tissé en Égypte et qu'il se place chronologiquement dans les premiers siècles de l'ère chrétienne. Personnellement, je refuse de le faire entrer dans l'art copte. J'y suis amené particulièrement par l'analyse du procédé technique employé.

Dans ce groupe, le tisserand recourt à un procédé en honneur dans notre tapisserie moderne depuis le XVIe siècle et qu'on appelle le procédé des « hachures ». Il consiste à lancer successivement plusieurs duites ou séries de duites d'une longueur inégale dans le sens progressif ou régressif. Cette opération aboutit à l'interpénétration des couleurs et crée des zones d'intensité croissante ou décroissante. (Fig. 1). Il s'ensuit des « ombres » qui, par contraste, donnent l'illusion du modelé. (Fig. 2). Le plus parfait exemple est le dieu Nil du Musée Pouchkine de Moscou (Pl. I. A).

Mais ce groupe est extrêmement restreint quant au nombre, quant au genre de sujets, quant à la chronologie. Il compte une cinquantaine de pièces au plus, une goutte d'eau dans l'océan des 35.000 pièces coptes connues. Les sujets ne sont jamais chrétiens ni même de pure décoration, mais constituent toujours des portraits ou des scènes de la mythologie gréco-romaine. Enfin, s'ils s'étagent de la fin du IIe au VIIe siècle, ils présentent dès le IIIe siècle des signes que l'on peut interpréter de deux façons : ou bien dégénérescence du métier et par le

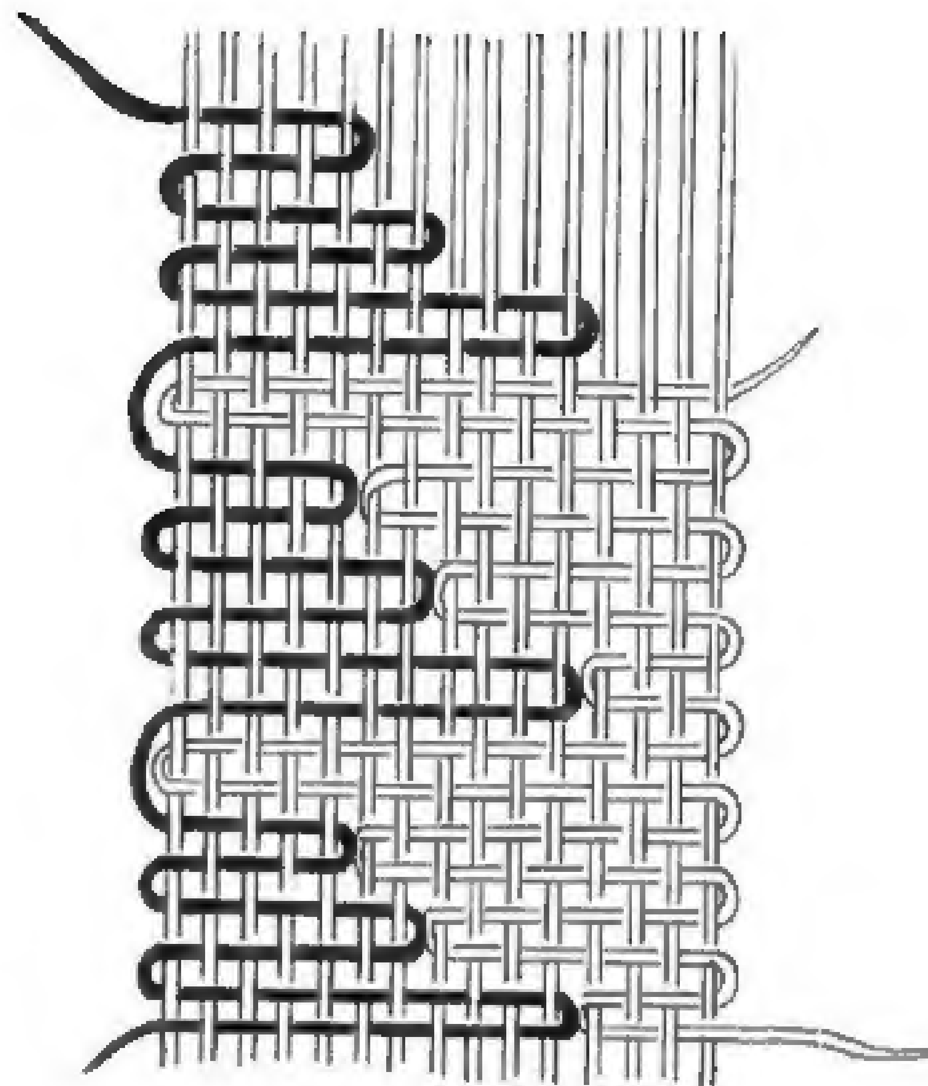


Fig. 1. — Hachures.

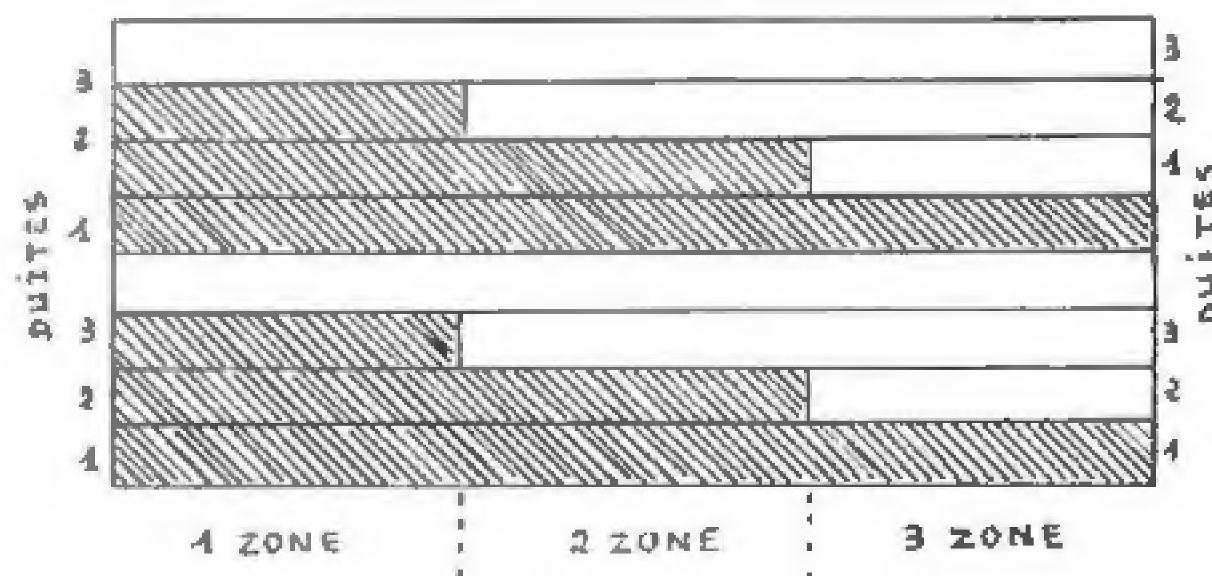


Fig. 2. — Hachures (effet).

fait même décadence, ou bien changement d'un style dans un autre, jusqu'au renoncement progressif à une technique dont on ne cherche plus à tirer les effets normaux.

La première interprétation est celle d'une vieille école qui a encore ses tenants, mais elle n'est plus défendable devant la connaissance actuelle des arts locaux succédant au grand art d'un centre éloigné, par exemple l'art occidental d'influence romaine par rapport à Rome ou l'art grec d'époque chrétienne ou slave par rapport à Byzance. La seconde interprétation est évidemment la mienne. Elle s'applique à une tapisserie assez célèbre du Louvre : Dionysos et une compagne isiaque, où les hachures sont placées à contretemps, produisant un effet choquant de faux contraste là où le procédé technique devrait donner l'illusion de la plastique des formes. La disproportion des membres, la disposition du décor fait placer cette tapisserie aux VIe-VIIe siècles. Une telle maladresse devient compréhensible à cette date lorsque, au IVe siècle, ce procédé encore utilisé correctement est employé parallèlement à un autre qui s'est déjà imposé pour l'immense majorité des cas. Un exemple de ce parallélisme dans le même tissu est la tapisserie du Louvre dite à la caille. (Pl. I B). Dans la représentation de l'oiseau, c'est le procédé par hachures qui règne. Dans le décor c'en est un autre, l'un des deux typiquement coptes, puisqu'on les trouve dans l'immense majorité des cas.

Le premier procédé copte est celui que j'appellerai le procédé par fils de trame surajoutés. Un tissu simple est constitué par le passage alterné de la navette de trame dessus et dessous les fils de chaîne à mesure que chacun d'eux se présente. Concurremment au travail nécessaire de cette navette de trame, les Coptes ajoutent, selon les besoins du dessin, dans le sens soit de la trame (arrondiment) soit de la chaine (ressaut), soit dans n'importe quel sens, sauf en arrière (navette volante), le travail d'une ou de plusieurs navettes de trame (Fig. 3). L'effet produit par ces fils de trame surajoutés est de

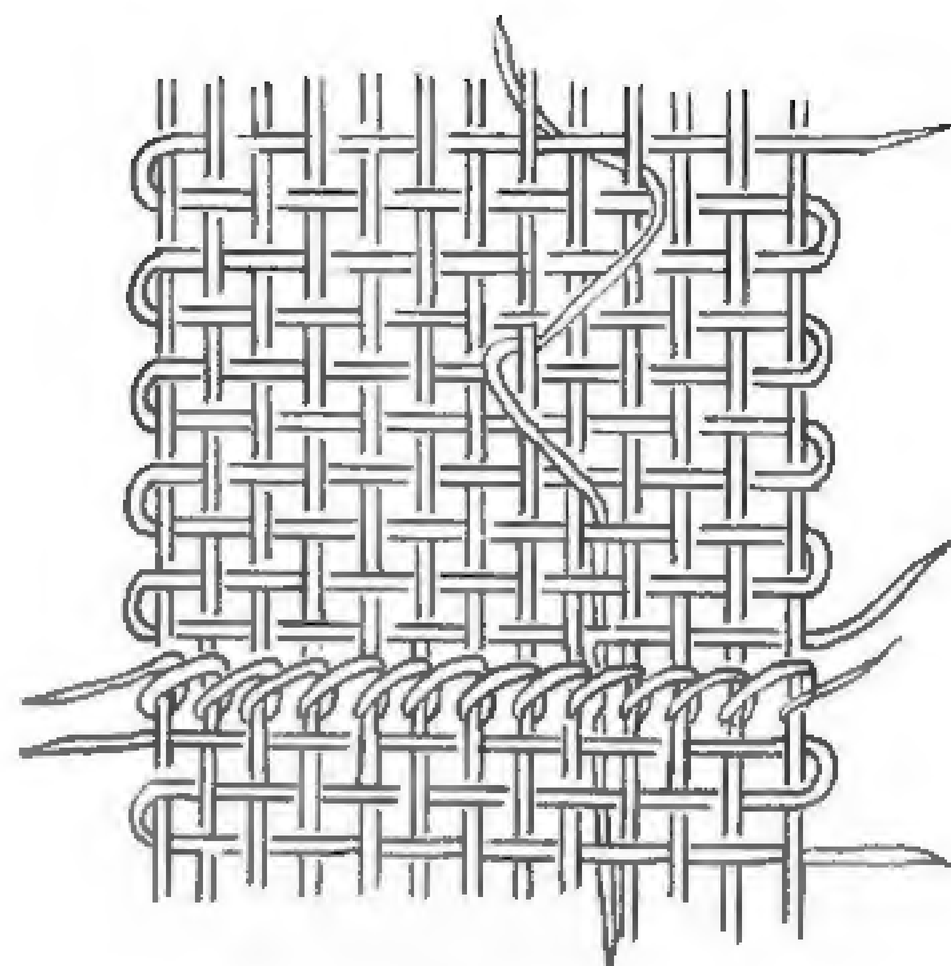


Fig. 3. — Ressauts et arrondiment. La navette volante n'est qu'un ressaut beaucoup plus libre.

tracer par croisement avec la chaîne, par dessus les nappes étendues par la navette normale de trame, des lignes qui se contentent de séparer des surfaces. Ce faisant, au lieu de transposer les ombres comme le fait le procédé des hachures, on suggère les volumes par l'indication des attaches des membres quand il s'agit du corps humain ou animal, par celle des nervures quand il s'agit de feuilles ou de pétales (Pl. II). Ce procédé de dessin, qui ne recherche pas l'illusion, mais délimite explicitement les volumes sans recréer faussement ceux-ci, est conforme à un art à deux dimensions. Il est employé sur les vases grecs comme dans les peintures de l'Égypte pharaonique. Il est nettement orienté, sans s'y engager encore, vers l'opposition des masses.

Il faut noter ici qu'il s'accompagne dès les débuts et pour longtemps de deux procédés qui accentuent cette tendance. C'est d'abord le « battage de couleurs », lequel, en procédant par alternance de fil de lin écru et de fil de laine teinté en pourpre violet dans le travail de la trame produit une impression d'entremêlement des deux fils (Fig. 4). Sur un fond ainsi constitué se détache un motif de couleur uni (Pl. III).

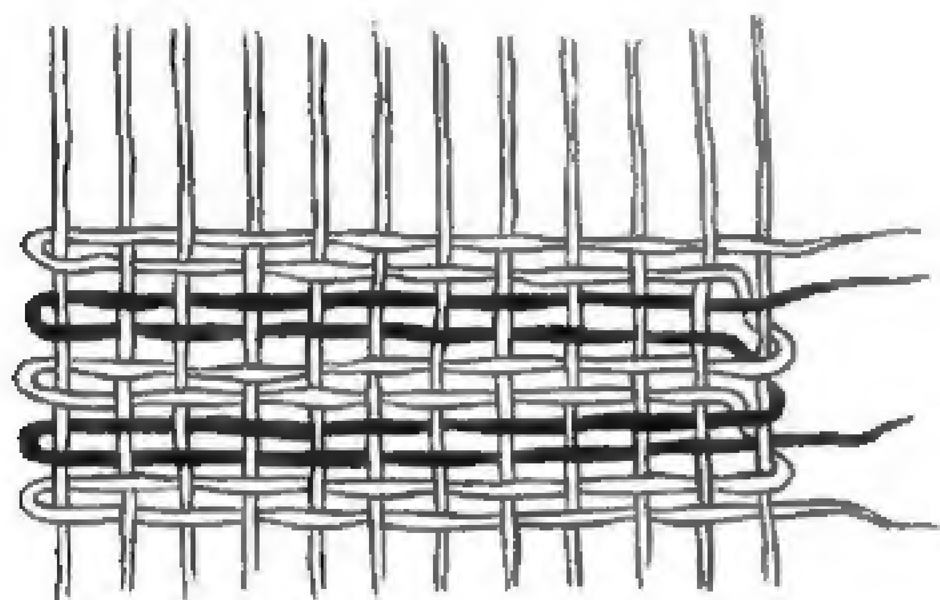


Fig. 4. — Battage de couleurs.

Un autre procédé est celui du tissu bouclé. Dans le passage du fil de trame, une boucle est réservée par l'insertion d'un fin bâtonnet. On retire celui-ci une fois qu'on a serré le fil, et la boucle demeure. Ce genre de tissu, connu dès l'antiquité pharaonique pour alourdir et rendre plus chaud un vêtement ou une couverture, sert chez les Coptes à mettre en contraste par relief certaines zones d'une pièce de tissu par rapport aux zones unies de cette pièce.

A partir du VIIIe siècle, la tapisserie copte s'allège de tous ces procédés et se contente d'opposer des nappes colorées. Et c'est désormais jusqu'à la fin du XIIe siècle la grande masse des tapisseries coptes, où s'est éliminée toute indication, même

simplement dessinée par un trait, de séparation des volumes. Il ne reste plus que des surfaces colorées qui se font valoir les unes les autres par leurs différences de couleurs et suffisent même par leur propres limites à camper les sujets. On voit en effets les ressauts et arrondiments se borner à tracer, non les contours d'un sujet, mais le cadre où il évolue (Pl. IV A).

Quant à la navette volante, elle peut à l'occasion dessiner les traits d'un visage, mais en général elle disparaît totalement — sauf pour ressortir au XIe siècle en vue d'un effet nou-

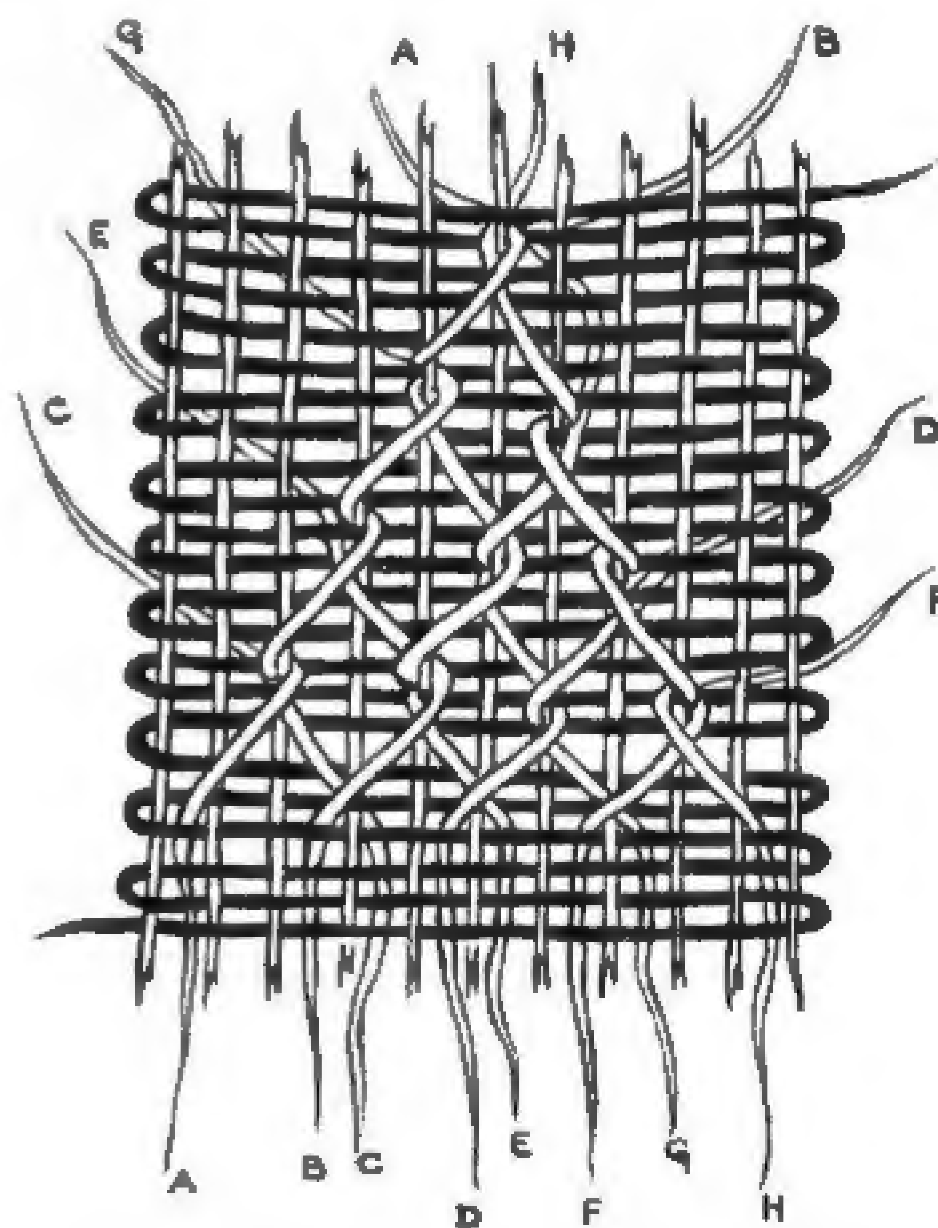


Fig. 5. — Croisure à la double navette volante.

veau, mais qui va dans la ligne générale de l'art copte. En effet, elle sert par l'accumulation de fils qui s'entrecroisent — probablement d'inspiration musulmane — à produire des effets de contraste. C'est le procédé du dessin à la double navette volante, (Fig. 5), lequel aboutit à la même impression de relief, par deux surfaces réelles, l'une plus haute que l'autre, que donnait le tissu bouclé (Pl. IV B).

Je ne veux pas émousser votre attention par l'exposé d'autres procédés qui visent en outre à la richesse, tels que le double arrondiment, les franges, les glands.

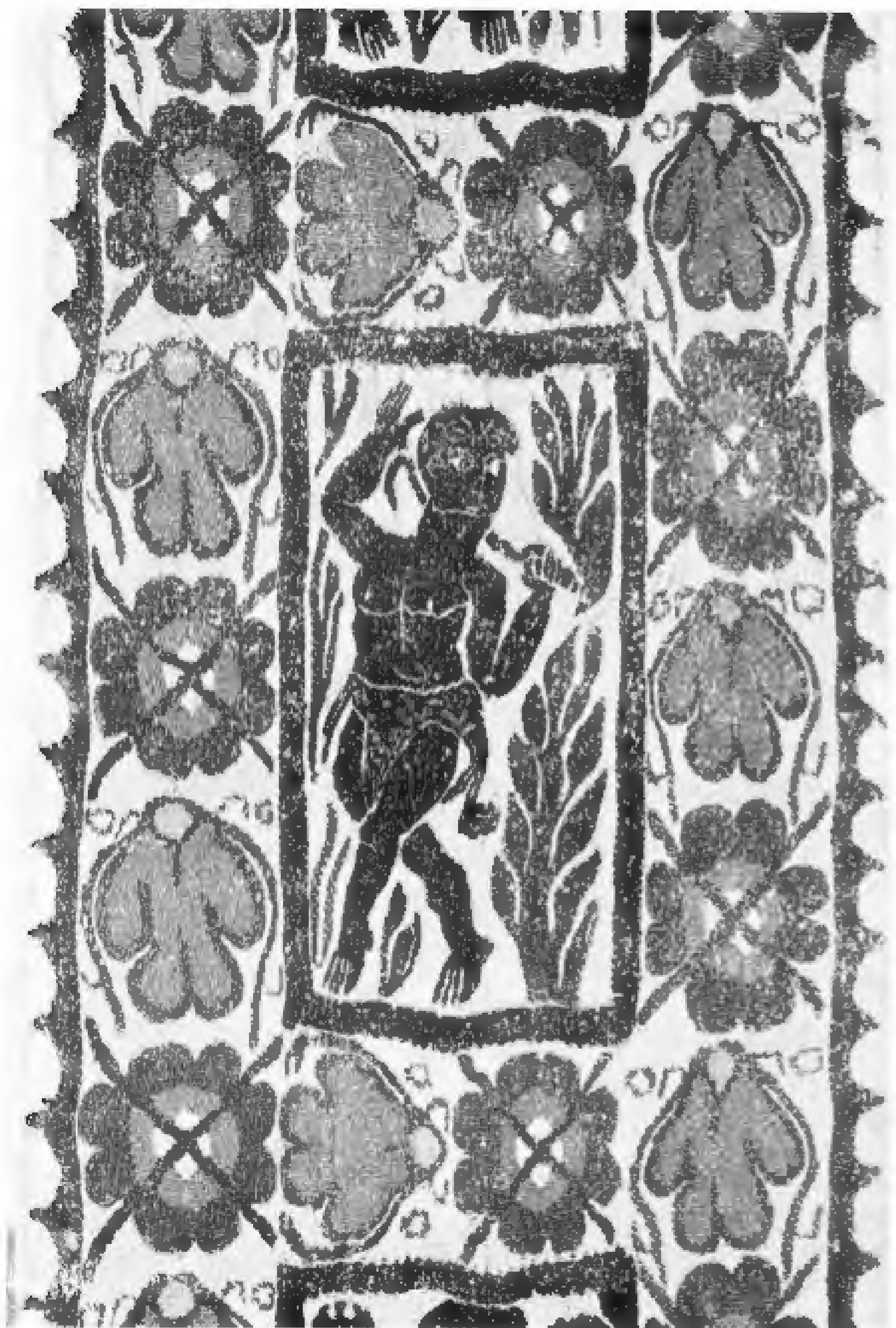
Je me contenterai de souligner combien cette opposition de masses plates, soit par relief, soit par surfaces colorées, qui forme le fond de la tendance copte, si elle tranche avec la recherche grecque de l'harmonie extérieure et a tôt fait abandonner l'illusion du modelé qui découle de celle-ci, évoque étrangement les tendances pharaoniques et non moins les tendances les plus actuelles, par exemple celles de Rouault ou de Matisse. Mieux peut-être que des développements d'ordre esthétique, cette analyse de la technique copte était susceptible de nous le montrer.



B - Hachures au centre et fils de trames surajoutés dans le décor.



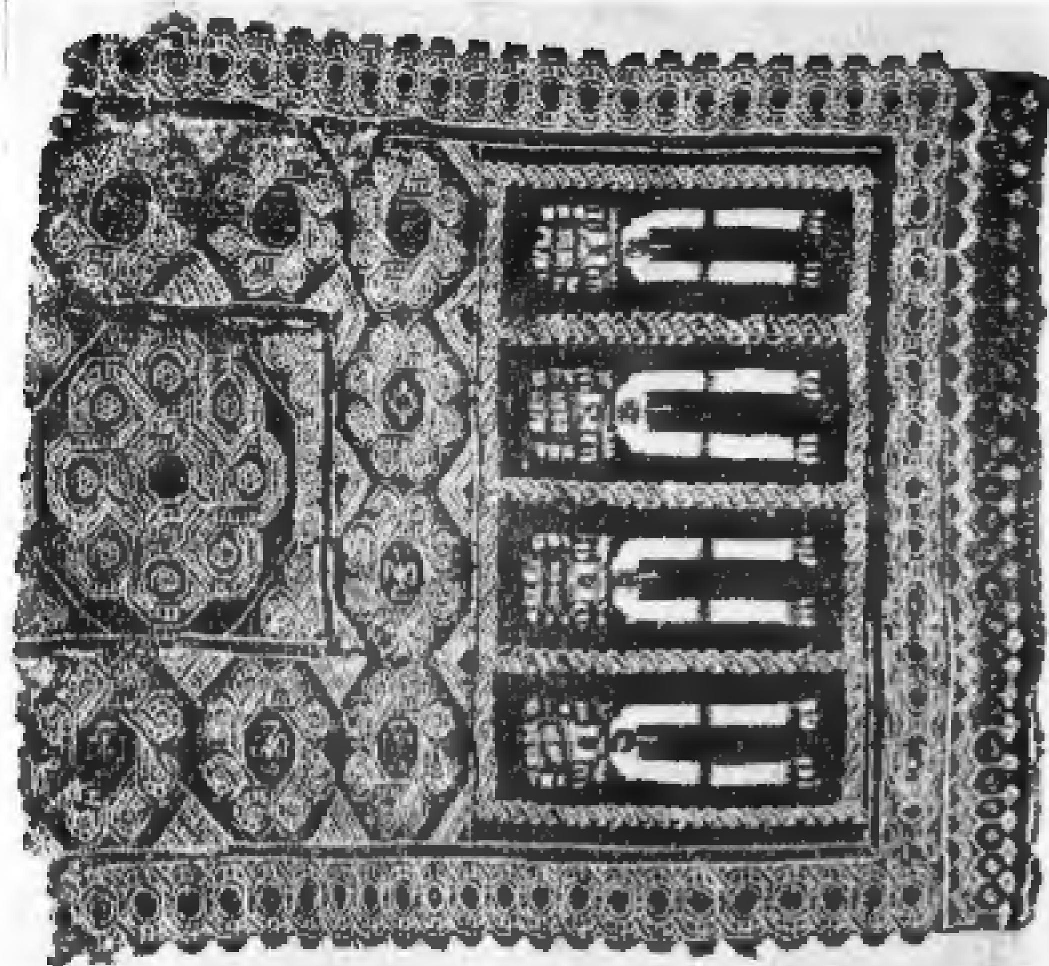
A - Hachures.



Ressauts, arrondiments et navette volante.



Battage de couleurs dans les caissons à animaux



B - Emploi extensif de la navette volante pour effets de relief.



A - Oppositions de surfaces colorées avec ressauts pour le cadre.

ALEXANDRIE ET SON CORDON OMBILICAL

André BERNAND

Alexandrie n'est pas en Égypte. Elle est « près de de l'Egypte ». Dans l'Antiquité, on disait : *Alexandrea ad Aegyptum*. Géographiquement, l'Egypte, si l'on veut paraphraser Hérodote (II,5 : « l'Égypte est un don du Nil »), c'est ce qui n'existe que par le fleuve, c'est-à-dire la Vallée et le Delta bordé à l'Ouest par le bras canopique, à l'Est par le bras pélusiaque. Or, Alexandrie est bien loin de ce bras canopique : au moins à 25 km. Surtout, c'est un monde à part ; en marge du Delta. Au limon de l'Égypte s'opposent aussi bien les sables occupant le site de l'ancienne Alexandrie (*Ramleh* « les sables » est encore le nom d'un quartier oriental d'Alexandrie), que ce plateau de calcaire arénacé, merveilleux pour établir des nécropoles, mais impropre originellement à la culture et même à l'habitation. A la verdure si douce des campagnes du Delta, le site de l'ancienne Alexandrie faisait succéder la blancheur de ses dunes ou de ses collines pierreuses et salines. Alexandrie et l'Égypte, ce sont deux mondes opposés par la nature des choses : d'un côté, c'est-à-dire en Égypte, vit le terrien, le sédentaire, l'indigène au passé immémorial et comme fixé dans sa perfection ; de l'autre côté, c'est-à-dire à Alexandrie, c'est un monde qui se crée dans l'improvisation et l'instabilité, une société d'étrangers, de commerçants suscités et sollicités par la mer. De là deux univers aux modes de vie complètement différents.

Pourtant, ces deux univers ont vécu l'un par l'autre. Si Alexandrie est la tête, l'Égypte est le corps. Ou plutôt, si la fille d'Alexandre a pu se développer, s'embellir au point de donner son nom à une civilisation qu'on appellera « alexan-

drine », c'est parce qu'elle est, en quelque sorte, accrochée au flanc de sa mère l'Égypte. Isolée par la nature en un site inhospitalier, sans rade naturelle, sans terre fertile, et surtout sans eau douce, Alexandrie a pourtant aussi profité de l'eau du Nil et de toutes les richesses de l'Égypte. C'est qu'elle était reliée au pays qui la nourrissait par un véritable cordon ombilical dont on peut, notamment grâce aux inscriptions grecques, connaître l'histoire et apprécier l'importance

Constantin François Volney qui circula en Égypte en 1782-1783, et qui a laissé le récit de son voyage, écrivait :

« Alexandrie n'est rien... Un étranger ne pourrait s'y maintenir, parce que le terrain est sans eau, il faut la tirer du Nil par un kalidj ou un canal de douze lieues, qui l'amène chaque année lors de l'inondation Elle remplit les souterrains ou citernes creusées sous l'ancienne ville, et cette provision doit durer jusqu'à l'année suivante. L'on sent que, si un étranger voulait s'y établir, le canal lui serait fermé. C'est par ce canal seulement qu'Alexandrie tient à l'Égypte, car, par sa position hors du Delta, et par la nature de son sol, elle appartient réellement au désert d'Afrique ; ses environs sont une campagne de sable, plate, stérile, sans arbres, sans maisons, où l'on ne trouve que la plante qui donne la soude, et une ligne de palmiers qui suit la trace des eaux du Nil par le kalidj. »

En 1738, Frédéric-Ludwig Norden avait, lui aussi, bien observé les restes et le rôle de ce canal ; en 1799, M A. Lancret et G.-J. Chabrol l'étudièrent à leur tour, ainsi que J-M. Le Père, plus tard Louis Linant de Bellefonds nous en a parlé, ainsi que des voyageurs comme E. de Caldavène et J. de Breuvery Mais l'archéologie, et plus spécialement les inscriptions grecques, nous permettent d'apprendre bien des épisodes de l'histoire de ce fameux canal, dont le rôle était vital pour Alexandrie. Par les ruines et par les textes, on peut reconstituer le système d'alimentation en eau, le parcours du canal, son point de dérivation du bras canopique.

I. - L'alimentation en eau dans la ville d'Alexandrie se faisait par une série de canaux souterrains qui remplissaient des citernes. La meilleure description de ces aqueducs et de ces réservoirs se trouve dans la *Description de l'Egypte*, sous la plume de Saint-Genis[1]. Ces aqueducs étaient alimentés par trois dérivations issues du canal qui longeait la ville à l'Est, le long du lac Mariout : sur la carte des ingénieurs de l'expédition française, on voit bien les trois dérivations, l'une perpendiculaire à la porte de Rosette, l'autre se dirigeant vers la mosquée qui se trouvait sur l'emplacement de Saint-Athanase ; l'autre passait tout près de la colonne dite de Pompée et se dirigeait vers l'esplanade au Sud de l'Heptastade. Un aqueduc principal passait sous la voie canopique, axe médian de la ville, et, à ce bras principal, étaient rattachés les bras secondaires. Les aqueducs alimentaient les citernes qui étaient disposées le long de leur cours. Les anciennes estampes et les cartes[2] nous permettent de comprendre ce système de distribution de l'eau : par exemple la carte de P. Belon (1548), celle de Jansson (1619), celle de Gratien Le Père (1798), ou le croquis de P. Chaussard (1802)

Ce système de distribution a été entretenu et développé à l'époque arabe, mais il lui préexiste. En effet, dans le récit de la *Guerre d'Alexandrie*, racontant les opérations menées par César en 48-47 av. J.-C., un épisode important concerne les citernes : l'eunuque Ganymède, qui n'était pas dépourvu d'idées, et qui était gouverneur d'Arsinoé, fit couper les canaux et isoler les parties de la ville que lui-même occupait Puis il fit puiser l'eau de mer, à l'aide de roues et de machines, et la déversa dans les canaux alimentant les citernes de la partie de la ville occupée par César.

D'autre part, on a retrouvé une épigramme relative au

1. Voir notre *Alexandrie la Grande* (Arthaud, 1966) p. 43-4
2. Voir G. Jondet, *Atlas historique de la ville et des ports d'Alexandrie* (1921), pl. II (Belon), V (Jansson), XVIII (G Le Père), XXV (Chaussard)

canal et une inscription gréco-latine le concernant, précisément à Hagar el Nawatieh et à la porte de Rosette, où les pompes de la Cie des Eaux d'Alexandrie se sont installées à l'époque moderne[1] : là, à un coude du canal, ici sur une hauteur

Bien mieux, une dédicace trouvée près de la porte de Rosette[2] porte : « *Au dieu du Ténare, à l'Agathos Daimon et à tous les dieux associés* » (peut-être d'époque romaine) Héraklès qui avait son sanctuaire à l'embouchure du bras canopique est associé ici au Bon Génie, autre nom de ce bras C'est que ce fleuve venait alimenter là l'aqueduc principal Cette inscription corrobore une indication que nous donne le *Roman d'Alexandre* sur l'existence d'un sanctuaire au Bon Génie, à l'Est de la ville

Ce roman précise aussi que ce sanctuaire et un autel monumental élevé en face étaient dédiés « au Héros ». Il s'agit là du serpent représentant le Bon Génie et héroïsé après sa mort racontée par une légende concernant la fondation d'Alexandrie. Le rôle bienfaisant de ce serpent (qui n'est autre que le fleuve et le canal) est prouvé par une dédicace d'époque hellénistique avancée, déclarant : « *Au Grand Héros et aux dieux honorés dans le même temple, les propriétaires terriens de la ville* (ont dédié cette stèle), *la 9e année, le 25e jour du mois de Pachôn*[3] ». On ignore l'origine de cette pierre, mais c'est d'un village voisin d'Alexandrie qu'elle provient

Ces inscriptions nous apportent la preuve que, si le culte du Bon Génie, c'est-à-dire du fleuve alimentant la ville, était ainsi organisé à l'époque gréco-romaine, c'est que le réseau de distribution était alors en place

II. - Le parcours du canal est jalonné d'une série d'inscriptions grecques, certaines gréco-latines, qui dessinent un parcours, mais aussi une histoire. On en connait cinq, et l'on

1 *Id.*, *ibid.*, pl LIII et LIII *bis*. Voir *infra*, inscriptions 1 et 5
2 G. Botti, *Plan de la ville d'Alexandrie* (1898), p. 85.
3 O Rubensohn, *Neue Inschriften aus Agypten*, dans *Archiv. Pap* 5 1923), p. 162, n° 8

peut en ajouter une 6e en interprétant de façon nouvelle un texte demeuré jusqu'ici énigmatique. Dans l'ordre chronologique, ce sont les inscriptions suivantes .

1. Stèle de marbre trouvée près de la porte Canopique, avec mention des travaux effectués au fleuve Auguste : datée de 10-11 p. C.[1] : *L'Empereur César, fils de Dieu, Auguste, pontife suprême, a fait venir le fleuve Auguste, depuis Schedia, pour qu'il coulât de lui-même dans toute la ville, quand était préfet d'Egypte Caius Iulius Aquila, l'an 40 de César.*

2. Cippe de calcaire, trouvé dans les fondations d'un édifice de Minet el-Bassal, à l'Ouest d'Alexandrie, avec mention des travaux effectués au fleuve Auguste : daté de 10/11 p C.[2]. : *L'Empereur César, fils de Dieu, Auguste, pontife supreme, a fait venir le fleuve Auguste, depuis Schedia, à partir de la 25e borne milliaire, pour qu'il coulât de lui-même dans toute la ville, quand était préfet d'Égypte Caius Iulius Aquila, l'an 40 de César.*

3. Stèle de calcaire, à fronton, provenant de Schedia (d'après la stèle semblable, qui suit, trouvée à Schedia même), avec mention des travaux effectués au fleuve Agathos Daimon : datée de la 3e année de Titus (80/81 p. C.)[3]. *La troisième année de l'Empereur Titus César Vespasien Auguste quand C. Tettius Africanus Cassianus Priscus était préfet, on a creusé le fleuve Agathos Daimon dans les trois dimensions et on l'a remis dans son état antérieur, jusqu'à la pierre, et l'on a placé le long de chacune des parois des plaques gravées au nombre de quatorze.*

4. Stèle de calcaire, à fronton, trouvée à Schedia, avec mention des travaux faits au fleuve Philagrianos : datée de la 6e année de Domitien (86/87 p. C.)[4] : *L'an 6 de l'Empereur Domitien César Auguste Germanique, quand Caius Septimius*

1 F Preisigke, *Sammelbuch*, n° 973. Le texte grec répète le latin
2 E. Breccia, *Cat. Mus. Alex. Iscr Gr* (1911), n° 49. Le texte grec traduit le latin
3 G. Botti *BSA Alex.*, 4 (1902) p. 44-6 (Dittenberger, *OGI*, n° 672)
4 E. Breccia, *Cat Mus. Alex Iscr Gr* (1911) n° 60 Le texte grec traduit le latin.

Vegetus était préfet d'Egypte, on a creusé le fleuve Philagrianos dans les trois dimensions, jusqu'aux pierres.

5. Cippe en marbre blanc, trouvé près du canal Mahmoudieh, à Hagar-el-Nawatieh, avec mention du curage du canal d'Alexandrie : daté de Théodose, de 388-390 p. C.[1] : *Je suis le prix des travaux du vaillant Alexander, témoignage du canal qu'il a fait curer au prix de tant de peines, afin que les bateaux transportent facilement leur cargaison, sans qu'elle ait à souffrir.*

Ces textes sont précieux pour nous aider à comprendre l'histoire et la nature de ce canal. Il est nommé *fleuve Auguste, fleuve Bon Génie, fleuve Philagrianos,* ou *fleuve* tout court : *Fleuve,* parce qu'il a un courant ; *fleuve Bon Génie,* parce qu'il est dérivé du bras canopique ou Bon Génie ; *fleuve Philagrianos et fleuve Auguste,* parce qu'il s'agit là des autorités l'ayant remis en état. Les inscriptions nous apprennent qu'il fallait le curer, en maintenir la pente, en entretenir les parois. Et si Xénophon d'Ephèse le nomme *canal de Ménélas,* c'est parce que le frère de Ptolémée Ier Sôter a sinon creusé, du moins réparé ce canal, sans lequel on ne conçoit pas l'existence de la ville. Enfin, ces textes sont de précieux parallèles pour restituer une inscription publiée pour la première fois par Sonnini, en 1799, reprise par Franz dans son *CIG,* III (1853), n° 4693, améliorée par C. Wescher, *Bull. inst. corr. arch. Rome* (1866), p. 155 et surtout par W. Kubitschek, *Numismatische Zeitschrift,* 51 (1918) p. 68-70 (ce qu'ignore E. Kiessling qui, dans *Sammelbuch* n° 8295 reproduit le texte de 1853).

Tout le monde a cru qu'il s'agissait d'une inscription de Canope. En fait, une lecture attentive du voyage de Sonnini montre que la pierre vient de la région de Schedia. D'autre part, on y a vu la mention de la construction d'une muraille ou d'une tour. En fait tout montre qu'il s'agit de travaux de curage du canal. Nous établissons le texte ainsi :

1. L. Robert, *Hellenica,* 4 (1948), p. 83, note 2. Le texte est repris par Et. Bernand, dans son recueil des épigrammes d'Égypte (en préparation).

[Σπουδῇ] Φλ(αουΐου) Εὐτολμ[ίου Τατιανοῦ τοῦ λαμ(προτάτου) καὶ ὑπάρχου]

2 τοῦ ἐπάρχ(ου) τοῦ ἱεροῦ πραιτωρίου, ἀπὸ ἐπάρχων τῆς]
Αἰγυπτιακῆς διοι[κήσεως, ὁ ποταμὸς ἐκκαθάρ]-
4 [θ]η ἀπὸ θεμελ[ί]ων ἐπὶ τὰ τρία στερεά],
βάθους πήχ(εων) δέκα, [πλάτους πήχ(εων) ἐννέ]-
6 α, μήκους πήχ(εων) δισχιλίων, τοῦ[ς] τῷ ἔργῳ ἐπικειμένου]
[Π]ουπλίου) Ἀρρ(ίου) Ἀλεξάνδρου, [τοῦ περιβλέπτου) κόμητος πρώ]-
8 του τάγματος καὶ [αὐγουσταλίου πάσης τῆς Αἰ]-
γυπτιακῆς διοι[κή]σεως].

Ce qui signifie[1] :

Par la bienveillance de Flavius Eutolmius Tatianus, le clarissime, qui est préfet du saint prétoire, ex-gouverneur du diocèse d'Égypte, le canal se trouve curé depuis les fondations, dans les trois dimensions, sur dix coudées (= 5,25 m) de profondeur, neuf coudées (= 4,72 m) de largeur, deux mille coudées (= 1.040 m) de longueur, sous la direction de Publius Arrius Alexander, illustre comte du premier rang et préfet augustal de toute l'Égypte. Ainsi compris, le texte est en relation étroite avec l'épigramme trouvée à Hagar el-Nawatieh, puisqu'il commémore, comme elle, les travaux entrepris par Publius Arrius Alexander.

D'autres documents nous parlent encore des travaux faits au canal. Jean de Nikiou[2], parlant du règne de Valens (364-378 p.C.) écrit : « A cette époque était préfet à Alexandrie, capitale de l'Égypte, un homme nommé Tatien, qui construisit, à l'endroit appelé Bruchium, deux énormes portes de pierre, par lesquelles il faisait passer le grand fleuve, et qui munit l'Égypte de fortifications ». Il s'agit là de Fl. Eutolmius Tatianus nommé dans notre inscription. Sous Léon Ier, en 467 p.C. selon Théophane (anno 5959) le canal fut curé et réparé. Sous Justinien (527-565 p.C.), selon Procope[3], on

1. Nous donnerons prochainement, dans notre livre sur *Les confins libyques* le lemme, l'apparat critique et le commentaire de ce texte.
2. Edition M.H. Zotenberg, p. 445.
3. Procope, *De aedificiis,* VI, 1.

creusa le canal de Chaireou à Alexandrie, pour que les barques de transbordement pussent amener les marchandises à Alexandrie. Sous le nom de canal d'Alexandrie, le canal est cité dans un papyrus d'Aphrodito de 710 p.C. [1]. D'autres documents, et notamment les historiens arabes, nous permettent de suivre les réparations faites à ce canal depuis le VIIIe jusqu'au XVe siècle p.C. [2].

Rien ne montre mieux l'importance de ce canal pour la ville d'Alexandrie que le témoignage des auteurs anciens. Strabon (66 a.C.-24 p.C.) nous en parle ; et aussi Procope (milieu du VIe siècle p.C.).

Strabon XVII, I, 16 (C 800) écrit : « *A droite en sortant de la porte Canopique, on trouve le canal qui mène à Canope et qui borde le lac ; par ce canal, on gagne en bateau aussi bien Schedia et le Grand Fleuve que Canope, en passant d'abord par Eleusis ; c'est un faubourg près d'Alexandrie et de Nikopolis, situé sur le canal canopique même, pourvu de logements et de terrasses pour les gens qui veulent festoyer, hommes et femmes mêlés, et c'est là le début de la vie canopique et des plaisirs de là-bas. Si l'on quitte Eleusis et si l'on avance un peu, on trouve à droite le canal qui remonte jusqu'à Schedia. Une distance de quatre schoenes sépare Alexandrie de Schedia, faubourg de la ville, où se trouve le mouillage des bateaux munis de cabines, qu'empruntent les préfets pour remonter en Haute-Égypte ; là aussi je trouve le péage des marchandises descendant ou remontant le fleuve ; à cet effet, on a précisément jeté sur le fleuve un pont de bateaux, qui a aussi donné son nom à cet endroit* ».

Procope, *de Aedificiis*, VI, I-1-5 lui fait écho, cinq siècles plus tard : « *Voici les travaux que l'empereur Justinien a accomplis à Alexandrie. Le Nil ne coule pas jusqu'à Alexandrie, mais, après avoir arrosé l'agglomération surnommée Chaireou, il tourne ensuite à gauche, laissant à l'écart les faubourgs d'Alexandrie. C'est pourquoi les Anciens, pour que la ville ne fût pas complètement isolée, creusèrent un canal, à partir de Chaireou, profondément, et, grâce à un court bras reliant le fleuve au canal, réussirent à établir ainsi une communication. Là précisément d'autres bras sortent du lac Maria et viennent se jeter. Mais, sur ce canal, de grands bateaux ne peuvent absolument pas naviguer, aussi, à partir de Chaireou, on transporte le blé égyptien dans des barques qu'on a coutume d'appeler « canots de transbordement » ; on le transporte jusqu'à Alexandrie, où l'on peut précisément parvenir par le fleuve qui s'écoule dans le canal...*

On ne peut être plus précis que ces deux historiens qui nous décrivent parfaitement le rôle du canal d'Alexandrie.

III. - Le point de dérivation du canal. Ces textes nous conduisent au problème soulevé par ce point de dérivation du canal, endroit nommé Schedia par Strabon, Chaireou par Procope. Nous pensons que le véritable nom de la ville située au point de dérivation du canal alimentant Alexandrie n'était ni Schedia, ni Chaireou.

Un texte capital de Strabon (XVII, I, 18 = C 801) nous apprend : *Après Canope se trouve Hérakleion, qui possède un sanctuaire d'Héraklès ; ensuite vient la bouche Canopique et le début du Delta. A la droite du canal Canopique se trouve le nome Ménélaite, qu'on a appelé ainsi d'après le frère de Ptolémée Ier et non, ma foi, d'après le héros, comme quelques-uns le prétendent, entre autres Artémidore.* Rapprochant ce texte du passage des *Ephésiarques* (IV, I, 3) où Xénophon d'Éphèse nomme « *canal de Ménélas* » le canal qui va d'Alexandrie à Schedia, J. A. Letronne, commentant le texte de Strabon, remarque avec raison : « Il est probable que ce furent les travaux que ce frère du premier des Ptolémées exécuta dans ce canton, qui lui valurent l'honneur de laisser son nom au nome Ménélaite ». On a vu, par les inscriptions grecques citées plus

1. BELL, *The Aphrodito Papyri*, n° 1353, ligne 11.
2. Voir le tableau dressé par O. TOUSSOUN, *Mémoire sur les anciennes branches du Nil : Époques ancienne et arabe*, dans *Mém. Inst. Ég.*, IV (1922-1923), p. 199.

haut, qu'effectivement le canal porta plus d'une fois le nom de ceux qui le mirent en état.

Si le canal porta le nom de Ménélas, il existe précisément une ville, Ménélais, que les érudits ont proposé de situer à Canope, à Tell Louquin, ou à Edkou, pour des raisons qui ne résistent pas à l'analyse. La toponymie nous engage à situer cette ville au point où le canal de Ménélas se détachait du bras canopique. En effet, Schedia est un nom étrange pour la métropole d'un nome (le mot signifie « pont de bateau »). La ville a pu s'appeler ainsi quand elle devint faubourg d'Alexandrie, mais il est plus normal qu'elle ait porté (comme Alexandrie, ou comme Bérénice du Delta) le nom d'un de ses fondateurs.

Considérer Ménélais et Schedia comme deux villes distinctes, comme on l'a fait jusqu'à maintenant, aboutit à des situations étranges ; en effet, le bilan épigraphique fait apparaître une première anomalie : du site de Schedia provient un ensemble de dix-sept inscriptions, étagées depuis le IVe siècle a.C. jusqu'au IVe siècle p.C. ; tandis que la ville de Ménélais n'apparaît que dans une inscription où l'on peut en restituer le nom. Comment se fait-il donc que la capitale du nome Ménélaite, en une région où les villes antiques ne peuvent être nombreuses, vu la configuration du terrain, n'ait point produit d'inscriptions ? Inversement, pourquoi Schedia, riche en inscriptions, n'a-t-elle point de monnaies, si c'était elle la ville principale, la métropole du nome ? Enfin, si l'on fait exception du site de Canope, les ruines les plus importantes ont été observées, notamment par John Gardner Wilkinson [1], en 1843, dans cette région de Kôm el-Gizeh et des Kiman el-Nechou. Pourquoi donc ce point, où l'on s'accorde à placer Schedia, n'aurait-il été qu'une station de douane et un port fluvial, tandis que la capitale du nome devrait occuper des points excentriques par rapport à ce nome

1. J.G. WILKINSON, *Modern Egypt and Thebes*, I (1843), p. 168-9.

Ménélaite ? Les inscriptions de Schedia ne donnent pas à cette ville la physionomie d'un simple relais, mais invitent à lui accorder un rôle et une importance bien plus grands.

Toutes ces difficultés disparaissent si l'on identifie Ménélais avec Schedia : la métropole du nome porte le nom du personnage qui creusa le canal la joignant à Alexandrie ; les inscriptions nous permettent d'en évoquer le rôle administratif, son importance commerciale et militaire ; une monnaie de nome lui est attribuée ; des vestiges importants, mais hélas très ruinés aujourd'hui, en marquaient l'emplacement. Schedia et Ménélais ne sont pas deux villes distinctes, mais une seule et même ville. L'importance de cette ville était telle que, dans notre chapitre sur la guerre d'Alexandrie, nous avons admis, à la suite de W. Judeich, que c'est à cet endroit que César et Mithridate de Pergame livrèrent bataille à Ptolémée XIII : la topographie s'accorde avec le récit de *Bellum Alexandrinum*. Ce serait donc là que le Nil aurait rejeté sur la rive le cadavre du jeune roi, que l'on aurait reconnu à sa cuirasse d'or : pour faire comprendre à Alexandrie qu'il était vainqueur de Ptolémée, César aurait fait envoyer dans la ville cette cuirasse du roi.

Le dernier des Ptolémée mourant, les armes à la main, pour défendre la ville qui portait le nom du frère de Ptolémée Ier ! voilà une coïncidence historique trop belle pour que notre localisation de Ménélais ne soit pas exacte. C'est pourquoi, sur cette évocation prestigieuse, nous n'avons qu'... à couper le cordon ombilical.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ÉGYPTOLOGIE

COLLÈGE DE FRANCE
11, place Marcelin-Berthelot
PARIS-5e

COMPOSITION DU BUREAU

Président.......... M. Georges POSENER, Professeur au Collège de France.

Vice-Présidents..... M. Michel MALININE, Directeur d'Etudes à l'Ecole Pratique des Hautes Etudes.
M. Jean LECLANT, Professeur à la Sorbonne.

Secrétaire......... M. Jean VERCOUTTER, Professeur à la Faclutè des Lettres de l'Université de Lille.

Trésorier.......... M. Paul VALEUR, Conservateur des Hypothèques.

Correspondance administrative, scientifique et bulletin :
M. J. VERCOUTTER, Cabinet d'Egyptologie Collège de France, 11, place Marcelin-Berthelot, Paris-5e

Correspondace financière :
M. VALEUR, 43, rue Gros, Paris-16e.

Compte de chèques postaux :
Paris N° 2093-33.

Compte en Banque :
Crédit Algérien, 5, rue Louis-le-Grand, Paris-2e (Libeller les chèques à l'ordre de la Société Française d'Egyptologie).

REVUE FRANÇAISE D'ÉGYPTOLOGIE

Directeur.......... M. Georges POSENER, Professeur au Collège de France.

Correspondance scientifique :
Cabinet d'Egyptologie, Collège de France 11, place Marcelin-Berthelot, Paris-5e.

Correspondance commerciale et commandes :
Librairie KLINCKSIECK, 11, rue de Lille, Paris-5e.

J.F. Editions - Imprimerie de Clairvivre-24 - Dépôt légal 2e trimestre 1967
Directeur de la Publication : Monsieur POSENER